



# Assemblée générale

Distr. générale  
11 octobre 2019  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-quatorzième session

Point 78 de l'ordre du jour

**Programme d'assistance des Nations Unies  
aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion  
et d'une compréhension plus large du droit  
international**

## **Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Soumis en application de la résolution [73/201](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport rend compte de l'exécution, pendant la période considérée, du Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, et présente les activités prévues pour 2020 ainsi que leurs incidences administratives et financières.



## I. Introduction

1. Par sa résolution [73/201](#), l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à exécuter les activités qu'il avait énoncées dans son rapport sur le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international ([A/73/415](#)), lequel lui avait été soumis à sa soixante-treizième session. Au paragraphe 28 de cette même résolution, elle l'a prié de lui rendre compte, à sa soixante-quatorzième session, de l'exécution du Programme d'assistance en 2019 et de lui présenter, après avoir consulté le Comité consultatif pour le Programme d'assistance, des recommandations sur l'exécution du Programme dans les années à venir.

2. On trouvera dans le présent rapport des informations sur l'exécution du Programme d'assistance pendant la période considérée et sur les activités prévues pour 2020, ainsi que sur leurs incidences administratives et financières.

## II. Exécution du Programme d'assistance

3. La Division de la codification du Bureau des affaires juridiques est chargée de l'exécution du Programme d'assistance. Dans ce cadre, elle s'acquitte de diverses tâches comprenant notamment l'organisation et la conduite du Programme de bourses de perfectionnement en droit international et des cours régionaux de droit international des Nations Unies, l'élaboration et la publication de documentation, la conception et l'enrichissement de la Médiathèque de droit international des Nations Unies et du site Web du Programme d'assistance, l'élaboration de rapports du Secrétaire général et la fourniture de services relatifs au point de l'ordre du jour correspondant à l'intention du Comité consultatif et de la Sixième Commission.

### A. Programme de bourses de perfectionnement en droit international

4. Le Programme de bourses de perfectionnement en droit international offre aux professionnels des pays en développement et des pays émergents l'accès à une formation complète dans ce domaine, dispensée par d'éminents spécialistes et praticiens du droit international de régions et de systèmes juridiques divers<sup>1</sup>. Les participants suivent des séminaires organisés par la Division de la codification sur un large éventail de sujets fondamentaux du droit international, ainsi que le cours de droit international public dispensé en été par l'Académie de droit international de La Haye, et ont la possibilité de participer à des visites d'étude organisées par la Division.

5. Le Programme de bourses de perfectionnement s'est déroulé à La Haye du 1<sup>er</sup> juillet au 9 août 2019 et s'est tenu en langue anglaise. Il avait suscité l'intérêt de 808 candidats de 125 pays (376 d'Afrique, 290 d'Asie et du Pacifique, 52 d'Europe orientale, 76 d'Amérique latine et des Caraïbes et 14 d'Europe occidentale et d'autres pays) et, au total, 22 personnes (11 hommes et 11 femmes) ont participé au Programme : 21 d'entre elles ont bénéficié d'une bourse et une a pris l'intégralité des frais à sa charge.

6. Les participants venaient des pays suivants : Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Bahamas, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Cabo Verde, Érythrée, Ghana,

---

<sup>1</sup> Depuis 2010, par mesure d'économie destinée à accroître le nombre de bourses financées au moyen du budget ordinaire, le Programme de bourses à La Haye est géré par la Division de la codification (voir [A/65/514](#), par. 12).

Jamaïque, Jordanie, Lituanie, Mongolie, Monténégro, Nigéria, Ouganda, Ouzbékistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sierra Leone, Singapour, Somalie, État de Palestine<sup>2</sup>.

7. Les séminaires organisés par la Division de la codification étaient les suivants (par ordre chronologique) : « Introduction au droit international » [L. Boisson de Chazournes (Université de Genève)] ; « Le droit des traités » [M. Kohen (Institut de hautes études internationales et du développement)] ; « La responsabilité des États » [A. Tzanakopoulos (Université d'Oxford)] ; « La recherche en droit international » [Division de la codification (Bureau des affaires juridiques)] ; « La paix et la sécurité internationales » et « Le règlement pacifique des différends internationaux » [O. Elias (Grefe du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux)] ; « Le droit de la mer » [A. Soons (Université d'Utrecht)] ; « La Cour internationale de Justice » [J. Donoghue (Cour internationale de Justice)] ; « Le droit international des droits de l'homme » [F. Hampson (Université d'Essex)] ; « Le droit international humanitaire » [A. Lagerwall (Université libre de Bruxelles)] ; « Le droit pénal international » [I. Hrdličková (Tribunal spécial pour le Liban)] ; « Le droit international de l'environnement » [J. Viñuales (Université de Cambridge)] ; « Les relations diplomatiques et consulaires » [A. Miron (Université d'Angers)] ; « Les organisations internationales » [N. Blokker (Université de Leyde)] ; « Le droit commercial international » et « Le droit international de l'investissement » [M. M. Mbengue (Université de Genève)].

8. Les conférences tenues dans le cadre de l'Académie de droit international étaient les suivantes (par ordre chronologique) : « Le flux du multilatéralisme » (conférence inaugurale) [Y. Daudet (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)] ; « L'art du droit international » (cours général) [H. Charlesworth (Melbourne Law School et Australian National University)] ; « Les immunités des représentants de l'État en droit international » [C. Escobar Hernández (Université nationale de l'enseignement à distance de Madrid, membre de la Commission du droit international)] ; « Perspectives de l'arbitrage entre l'investisseur et l'État fondé sur un traité » [S. Hamamoto (Université de Kyoto)] ; « L'argument de la légitime défense face aux États qui "ne veulent ou ne peuvent" » [S. Mahmoudi (Université de Stockholm)] ; « Le droit international de la biodiversité » [S. Maljean-Dubois (Université d'Aix-Marseille)] ; « Les juridictions internationales africaines » [G. Niyungeko (ancien membre de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples)] ; « Le droit international relatif à la protection du patrimoine culturel » [K. von der Decken (Université de Kiel)].

9. Des visites d'étude accompagnées d'exposés de fonctionnaires ont été organisées pour les participants à la Cour internationale de Justice, à la Cour pénale internationale, à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et à la Cour permanente d'arbitrage. Un fonctionnaire de la Conférence de La Haye de droit international privé leur a également présenté un exposé.

## B. Cours régionaux de droit international des Nations Unies

10. Le nombre de participants potentiels au Programme de bourses étant limité, les trois cours régionaux de droit international (pour l'Afrique, pour l'Asie et le Pacifique et pour l'Amérique latine et les Caraïbes) jouent un rôle important, car ils permettent d'offrir des possibilités supplémentaires de perfectionnement en droit international

<sup>2</sup> Pour plus d'informations sur les participants, voir : [http://legal.un.org/poa/ilfp/pdf/ilfp\\_2019\\_participants.pdf](http://legal.un.org/poa/ilfp/pdf/ilfp_2019_participants.pdf). Un boursier originaire de Tunisie et un participant autofinancé originaire de Chine avaient été également sélectionnés mais n'ont pas pu participer au Programme.

aux participants venant de pays en développement<sup>3</sup>. Ces cours régionaux, dispensés par d'éminents spécialistes et praticiens du droit international, portent sur un vaste éventail de thèmes essentiels du droit international. Ils donnent en outre aux participants l'occasion de se concentrer sur des questions actuelles de droit international intéressant l'ensemble de leur région, l'objectif étant d'en faciliter la compréhension et de promouvoir la coopération à cet égard.

## 1. Afrique

11. Le cours régional de droit international pour l'Afrique s'est tenu à la Commission économique pour l'Afrique (CEA), à Addis-Abeba, du 11 février au 8 mars 2019. Il a été dispensé en français. Sur les 252 candidatures reçues, en provenance de 27 pays, 25 ont été retenues. Parmi les candidats sélectionnés (13 hommes et 12 femmes), 21 ont bénéficié d'une bourse<sup>4</sup> et quatre ont pris l'intégralité des frais à leur charge.

12. Les participants venaient des pays suivants : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Tchad et Togo<sup>5</sup>.

13. Les séminaires du cours régional étaient les suivants (par ordre chronologique) : « Introduction au droit international » [A. Pellet (Université Paris Nanterre, ancien membre et ancien Président de la Commission du droit international)] ; « La recherche en droit international » [Division de la codification (Bureau des affaires juridiques)] ; « Le droit des traités » et « Le droit et les institutions de l'Union africaine » [H. Gueldich (Université de Carthage)] ; « La responsabilité des États », « Les relations diplomatiques et consulaires » et « Les organisations internationales » [A. Miron (Université d'Angers)] ; « La paix et la sécurité internationales » et « Le règlement pacifique des différends internationaux » [P. Galvão Teles (Université autonome de Lisbonne, membre de la Commission du droit international)] ; « Le droit international des droits de l'homme » [H. Tigroudja (Université d'Aix-Marseille)] ; « Le droit de la mer » [Y. Cissé (Université Alassane Ouattara, membre de la Commission du droit international)] ; « Le droit international humanitaire » et « Le droit pénal international » [E. Salmón (Université catholique pontificale du Pérou)] ; « Le droit international de l'environnement », « Le droit commercial international » et « Le droit international de l'investissement » [M. M. Mbengue (Université de Genève)]. Une visite d'étude à l'Union africaine a également été organisée, au cours de laquelle la Conseillère juridique de l'Union africaine a présenté aux participants les travaux de son bureau.

## 2. Asie-Pacifique

14. Le cours régional de droit international pour l'Asie et le Pacifique s'est tenu à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), à Bangkok, du 19 novembre au 14 décembre 2018. Il a été dispensé en anglais. Sur les

<sup>3</sup> Depuis 2011, la Division de la codification organise les cours régionaux de droit international, mesure d'économie nécessaire pour accroître le nombre de bourses allouées et mieux répondre à la demande croissante de cours de droit international. Toutes les questions administratives, financières et pratiques, notamment liées au voyage et au logement, étaient précédemment confiées à l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, ce qui nécessitait de financer ses administrateurs et ses agents des services généraux, qui fournissaient ces services durant six mois environ pour chaque cours régional.

<sup>4</sup> L'une des bourses a été financée par des contributions volontaires.

<sup>5</sup> Pour plus d'informations sur les participants, voir : [http://legal.un.org/poa/rcil/africa/participants\\_2019.pdf](http://legal.un.org/poa/rcil/africa/participants_2019.pdf).

120 candidatures reçues, en provenance de 28 pays, 29 ont été retenues. Parmi les candidats sélectionnés (13 hommes et 16 femmes), 20 ont bénéficié d'une bourse et 9 ont pris l'intégralité des frais à leur charge.

15. Les participants venaient des pays suivants : Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Fidji, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Kirghizistan, Liban, Malaisie, Myanmar, Népal, Oman, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande, Timor-Leste, Viet Nam et Yémen<sup>6</sup>.

16. Les séminaires du cours régional étaient les suivants (par ordre chronologique) : « Introduction au droit international » [M. Kawano (Université Waseda)] ; « Les organisations internationales » et « Les relations diplomatiques et consulaires » [P. Galvão Teles (Université autonome de Lisbonne, membre de la Commission du droit international)] ; « Le droit international en Asie et dans le Pacifique » [H. Tan (Université nationale de Singapour)] ; « Le droit des traités » et « La responsabilité des États » [P. Bodeau-Livinec (Université Paris Nanterre)] ; « La paix et la sécurité internationales » et « Le règlement pacifique des différends internationaux » [D. Tladi (Université de Pretoria, membre de la Commission du droit international)] ; « Le droit international humanitaire » et « Le droit pénal international » [K. Riordan (Cour martiale de Nouvelle-Zélande (Forces armées néo-zélandaises) et Université Victoria de Wellington)] ; « Le droit international des droits de l'homme » [H. Tigroudja (Université d'Aix-Marseille)] ; « La recherche en droit international » [Division de la codification (Bureau des affaires juridiques)] ; « Le droit de la mer » [H. Kim (Université Yonsei)] ; « Le droit international de l'environnement », « Le droit commercial international » et « Le droit international de l'investissement » [M. M. Mbengue (Université de Genève)].

### 3. Amérique latine et Caraïbes

17. Le cours régional de droit international pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenu à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), à Santiago, du 29 avril au 24 mai 2019. Il a été dispensé en anglais. Sur les 173 candidatures reçues, en provenance de 25 pays, 21 ont été retenues. Parmi les candidats sélectionnés (7 hommes et 14 femmes), 20 ont bénéficié d'une bourse et un a pris l'intégralité des frais à sa charge.

18. Les participants venaient des pays suivants : Argentine, Barbade, Belize, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Guyana, Jamaïque, Mexique, Paraguay, Pérou, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du)<sup>7</sup>.

19. Les séminaires du cours régional étaient les suivants (par ordre chronologique) : « Introduction au droit international » [J. Viñuales (Université de Cambridge)] ; « Les organisations internationales » et « Les relations diplomatiques et consulaires » [N. Blokker (Université de Leyde)] ; « La recherche en droit international » [Division de la codification (Bureau des affaires juridiques)] ; « Le droit des traités » et « La responsabilité des États » [C. Vitucci (Université de la Campanie « Luigi Vanvitelli »)] ; « La paix et la sécurité internationales » et « Le règlement pacifique des différends internationaux » [D. Akande (Université d'Oxford)] ; « Le droit de la mer » [D. Azaria (University College London)] ; « Le droit international des droits de l'homme » [H. Tigroudja (Université d'Aix-Marseille)] ; « Le droit international

<sup>6</sup> Pour plus d'informations sur les participants, voir : [http://legal.un.org/poa/rcil/asia/participants\\_2018.pdf](http://legal.un.org/poa/rcil/asia/participants_2018.pdf). Deux boursiers ont été sélectionnés en Indonésie et en Iran (République islamique d'), mais ils ont informé le Secrétariat qu'ils ne pouvaient pas assister au cours régional.

<sup>7</sup> Pour plus d'informations sur les participants, voir : [http://legal.un.org/poa/rcil/laac/participants\\_2019.pdf](http://legal.un.org/poa/rcil/laac/participants_2019.pdf).

humanitaire » et « Le droit pénal international » [E. Salmón (Université catholique pontificale du Pérou)] ; « Le droit international de l'environnement » [M. Fitzmaurice (Queen Mary University of London)] ; « Le droit et les institutions de la région de la CEPALC »<sup>8</sup> [G. Acuña et C. de Miguel (CEPALC)] ; « Le droit commercial international » et « Le droit international de l'investissement » [M. M. Mbengue (Université de Genève)].

#### 4. Lieux d'accueil des cours régionaux de droit international

20. Pendant la période considérée, les cours régionaux se sont déroulés dans les locaux des commissions régionales<sup>9</sup>. Les commissions régionales fournissent non seulement un accès gratuit à des espaces de cours et de bureaux, mais également un appui administratif et logistique très utile pendant la planification et la tenue des cours. Cet appui contribue à améliorer l'efficacité sur les plans financier et administratif ainsi que la prévisibilité et la cohérence des cours, sans qu'il soit exclu de les tenir ailleurs à l'avenir.

#### 5. Réseaux d'anciens participants aux programmes de formation menés au titre du Programme d'assistance

21. Dans sa résolution 73/201, l'Assemblée générale a engagé le Secrétaire général à appuyer la création de réseaux d'anciens participants aux programmes de formation menés au titre du Programme d'assistance. À cette fin, la Division de la codification a dressé une liste des anciens participants depuis 2010 et pris contact avec eux pour sonder leur intérêt à participer à ce réseau, obtenir leur autorisation avant de communiquer leurs données personnelles au réseau et mettre à jour leurs renseignements professionnels. Elle a également procédé à une évaluation des besoins des anciens participants intéressés, contacté les réseaux existants d'autres programmes pour examiner les enseignements à retenir et étudié la possibilité d'utiliser les médias sociaux existants.

### C. Médiathèque de droit international des Nations Unies

22. Les formations données de manière traditionnelle et en présentiel sont irremplaçables : elles permettent des débats approfondis, des échanges et des travaux de groupe. Cependant, face à la demande croissante de cours de droit international, qui ne saurait être satisfaite uniquement par de telles formations, la Division de la codification a créé, en 2008, la Médiathèque de droit international des Nations Unies, qui permet à l'Organisation de proposer à moindres frais une formation en ligne, gratuite et de qualité, à un nombre illimité de personnes et d'institutions du monde entier.

23. La Médiathèque est un centre virtuel de formation et de recherche proposant du contenu produit par des spécialistes, juges et praticiens éminents du droit international, de différents pays et systèmes juridiques, qui collaborent à ses trois composantes : la série de conférences, les archives historiques et la bibliothèque de recherche. La série de conférences compte plus de 575 conférences, assorties de listes de ressources connexes renvoyant à des documents de référence accessibles en ligne. Ces conférences portent sur un large éventail de sujets ayant trait au droit

<sup>8</sup> Les séminaires dispensés par la CEPALC l'ont été en espagnol, avec des services d'interprétation en anglais.

<sup>9</sup> Le cours régional de droit international pour l'Afrique s'est déroulé à la CEA, en Éthiopie, le cours régional de droit international pour l'Asie et le Pacifique s'est déroulé à la CESAP, en Thaïlande, et le cours régional de droit international pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est déroulé à la CEPALC, au Chili.

international. Les conférences et les documents juridiques afférents ont vocation à fournir des ressources pédagogiques plus complètes aux établissements universitaires et aux centres de formation des pouvoirs publics dans les pays en développement. Pendant la période considérée, 45 nouvelles conférences ont été enregistrées. Afin de favoriser la diversité géographique et linguistique de ces conférences et d'enregistrer des conférenciers qui ne se rendent pas à New York régulièrement, la Division de la codification a organisé, pendant la période considérée, deux séances d'enregistrement hors Siège. L'une des missions hors Siège a été effectuée en Amérique latine, plus précisément en Argentine et au Pérou, afin d'enregistrer des conférences données en espagnol par des universitaires et praticiens de la région<sup>10</sup>. L'autre mission a été effectuée en Fédération de Russie afin d'enregistrer des conférences données par des universitaires et praticiens russes dans leur langue<sup>11</sup>.

24. Les archives historiques contiennent des notes d'introduction rédigées par des experts reconnus portant sur une bonne centaine d'instruments juridiques, ainsi que l'historique de leur adoption, des documents connexes et des supports audiovisuels rassemblés par la Division de la codification<sup>12</sup>. Au cours de la période considérée, la Division a mis à jour la documentation relative à plusieurs instruments et complété les archives en y présentant d'autres instruments.

25. La bibliothèque de recherche est une vaste bibliothèque en ligne qui rassemble traités, textes de jurisprudence, publications, écrits divers, textes de doctrine et documents pédagogiques, dont le *Recueil de droit international : collection d'instruments*, publication en quatre volumes de la Division disponible en anglais et en français et principale ressource utilisée pour les quatre programmes de formation en présentiel. En outre, pendant la période considérée, la Division a continué d'alimenter la section consacrée aux concours de simulations de procès tenus dans les établissements universitaires. Dans cette section, la Division rassemble les conférences et documents de la Médiathèque portant sur les sujets des concours afin d'aider les participants à s'y préparer. Au cours de la période considérée, des conférences et des documents ont été ajoutés pour les éditions 2019 du Concours Charles-Rousseau, du Concours de procès simulé en droit international Philip C. Jessup et du Concours interaméricain de procès simulés de droits de l'homme. La Division continue d'explorer les possibilités de collaboration avec d'autres institutions qui organisent des concours de procès simulés.

26. Depuis sa création en 2008, la Médiathèque a été consultée par près de 1,9 million d'utilisateurs dans 193 États Membres et non membres<sup>13</sup>. Les nouveautés de la Médiathèque continuent d'être annoncées dans le *Journal des Nations Unies*, sur les médias sociaux et sur les blogs consacrés au droit international<sup>14</sup>. En outre, la Division de la codification a redoublé d'efforts pour que les utilisateurs n'ayant pas de connexion à haut débit fiable puissent accéder aux cours sur ordinateur ou sur appareil

<sup>10</sup> Les conférences ont été enregistrées à l'Université Torcuato Di Tella à Buenos Aires et à l'Université catholique pontificale du Pérou à Lima. Le matériel nécessaire à l'enregistrement a été mis à disposition gracieusement par les universités, ce dont le Secrétaire général est reconnaissant.

<sup>11</sup> Les conférences ont été enregistrées au Centre de recherche en droit international et comparé de Moscou. Le matériel nécessaire à l'enregistrement a été mis à disposition gracieusement, ce dont le Secrétaire général est reconnaissant.

<sup>12</sup> Les documents juridiques des archives historiques et de la série des conférences sont disponibles dans toutes les langues officielles de l'Organisation.

<sup>13</sup> Créée principalement pour aider les utilisateurs des pays en développement, elle continue cependant d'être utilisée surtout dans les pays développés.

<sup>14</sup> « Aquiescencia: blog de derecho internacional de Carlos Espósito », « EJIL: Talk!: blog of the European Journal of International Law », « International Law Reporter », « MULTIPOL : réseau d'analyse et d'information sur l'actualité internationale » et « Opinio Juris ».

mobile, en lançant un projet de podcasts. Depuis le rapport précédent, toutes les nouvelles conférences sont mises à disposition simultanément en format vidéo et audio. Les fichiers audio peuvent être consultés gratuitement, soit sur le site Web de la Médiathèque, soit au moyen d'une application permettant d'écouter des podcasts. Afin de faciliter encore davantage l'accès à ce contenu, la Division a ajouté un tutoriel vidéo sur la page d'accueil de la Médiathèque pour expliquer comment utiliser les fonctionnalités audio sur le site Web.

#### D. Documentation pédagogique en droit international

27. En concertation avec les conférenciers, la Division de la codification fait des recherches en vue de rassembler, d'établir et d'imprimer les documents nécessaires à ses programmes de formation en droit international<sup>15</sup>. En outre, des clés USB contenant des documents pédagogiques, des publications juridiques de la Division et d'autres documents de droit international sont fournis aux participants des pays en développement n'ayant qu'un accès limité à Internet afin de faciliter leurs recherches électroniques<sup>16</sup>. Les documents pédagogiques sont également disponibles gratuitement à des fins de formation sur les sites Web des différents programmes de formation et sur celui de la Médiathèque.

28. La Division de la codification continue d'utiliser le *Recueil de droit international : collection d'instruments*, lequel est établi à la fois en anglais et en français, comme principal support pédagogique du Programme de bourses de perfectionnement en droit international et des cours régionaux des Nations Unies en droit international. En plus de l'utiliser comme principal outil de formation, la Division diffuse le *Recueil* auprès des établissements universitaires et des centres nationaux de formation des pays en développement afin de promouvoir l'enseignement, l'étude, la diffusion et une compréhension plus large du droit international dans le monde entier. Le *Recueil* est accessible gratuitement sur le site de la Médiathèque<sup>17</sup> et peut être reproduit à des fins pédagogiques en vue de favoriser l'enseignement et la diffusion du droit international.

#### E. Publication assistée par ordinateur

29. En 2003, la Division de la codification a commencé à recourir à la publication assistée par ordinateur, à titre volontaire et sous réserve de ressources suffisantes, pour accélérer la parution de certaines de ses publications juridiques et les mettre plus rapidement à la disposition de la communauté juridique internationale. Pendant la période considérée, la Division a poursuivi les activités de publication assistée par ordinateur qu'elle avait interrompues en 2014 et reprises en 2017<sup>18</sup>, et publié l'*Annuaire juridique des Nations Unies* (2014), le *Recueil des sentences arbitrales* (vol. XXXI), les *Résumés des arrêts, avis consultatifs et ordonnances de la Cour*

<sup>15</sup> En 2019, la Division de la codification a élaboré des documents pédagogiques pour le Programme de bourses de perfectionnement en droit international et pour les cours régionaux de droit international pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, et l'Amérique latine et les Caraïbes.

<sup>16</sup> La Division achète les publications juridiques et toute autre publication essentielle des Nations Unies, dont la Charte des Nations Unies, pour ses formations.

<sup>17</sup> Voir <http://legal.un.org/avl/handbook.html>.

<sup>18</sup> Voir les résolutions 64/113 du 16 décembre 2009, 65/25 du 6 décembre 2010, 66/97 du 9 décembre 2011, 67/91 du 14 décembre 2012, 68/110 du 16 décembre 2013, 69/117 du 10 décembre 2014, 70/116 du 14 décembre 2015 et 71/139 du 13 décembre 2016, dans lesquelles l'Assemblée générale a salué l'initiative de publication assistée par ordinateur mise en œuvre de 2003 à 2013 par la Division et recommandé de dégager les ressources nécessaires pour reprendre cette initiative concluante.

*internationale de Justice* (2013-2017), les *Instruments internationaux relatifs à la prévention et à la répression du terrorisme international* (4<sup>e</sup> édition) et le *Recueil des sentences arbitrales* (vol. XXXII). Les préparatifs en vue de la publication de l'*Annuaire juridique des Nations Unies* (2015 et 2016) ont également progressé. La Division continuera d'étudier les moyens de poursuivre ce travail en 2020 et au cours des années suivantes, pour autant qu'elle dispose des ressources disponibles.

## F. Diffusion

30. La diffusion de publications et d'informations juridiques par Internet et d'autres médias électroniques vise à pallier le nombre restreint d'exemplaires papier disponibles, sans remettre en question le caractère irremplaçable du texte imprimé pour la recherche juridique et l'enseignement du droit, notamment pour les utilisateurs des pays en développement ayant un accès limité à Internet. Les documents sont mis à disposition gratuitement sur Internet afin de promouvoir l'enseignement, l'étude, la diffusion et une compréhension plus large du droit international (voir annexe).

## G. Dotation commémorative Hamilton Shirley Amerasinghe sur le droit de la mer

31. Sougleman Mingoli (Togo) devrait arriver au terme de sa formation financée par la Dotation commémorative Hamilton Shirley Amerasinghe sur le droit de la mer en décembre 2019. Le coût de chaque dotation dépend de plusieurs facteurs extrêmement variables : le montant des indemnités applicables dans la ville de l'institution hôte, le taux de change, le prix du billet d'avion et la durée de la formation. Le montant de la dotation peut donc fluctuer entre environ 35 000 et 60 000 dollars d'une année sur l'autre, sans compter les 13 % de frais relatifs à l'appui aux programmes et les 15 % de réserve opérationnelle (sur la question du solde, voir le paragraphe 33)<sup>19</sup>.

## III. Directives et recommandations concernant l'exécution du Programme d'assistance en 2020

32. En 2020, la Division de la codification prévoit de mener les activités du Programme d'assistance conformément aux directives et recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général (voir [A/73/415](#), sect. V), approuvées par l'Assemblée générale.

33. S'agissant de la Dotation Hamilton Shirley Amerasinghe, le solde actuel disponible, compte tenu des dépenses d'appui aux programmes, est estimé à environ 64 883,80 dollars.

<sup>19</sup> L'appui administratif que fournissait la Division de la codification dans les années 80 et au début des années 90 a progressivement diminué après l'intégration, en 1992, de l'ancien Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer au sein du Bureau des affaires juridiques. La Division des affaires maritimes et du droit de la mer est chargée des questions relatives au droit de la mer, notamment du renforcement des capacités techniques, de façon à éviter le chevauchement des activités et à garantir la bonne gestion de la Dotation. Depuis 2010, la Division a assumé seule l'administration de la Dotation commémorative Hamilton Shirley Amerasinghe dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités techniques concernant le droit de la mer. On trouvera de plus amples renseignements sur cette Dotation dans le rapport annuel du Secrétaire général sur les océans et le droit de la mer, qui sera examiné au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Les océans et le droit de la mer ».

## IV. Incidences administratives et financières du Programme d'assistance

### A. Pendant la période considérée

34. Dans sa résolution 73/201, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à exécuter, en 2019, le Programme de bourses de perfectionnement en droit international et les cours régionaux de droit international des Nations Unies pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique et l'Amérique latine et les Caraïbes, et à poursuivre le développement de la Médiathèque de droit international. Ces activités seront financées au moyen du budget ordinaire et, si nécessaire, de contributions volontaires.

35. S'agissant du financement du Programme d'assistance pour l'exercice biennal 2018-2019, un montant de 2 200 600 dollars a été demandé au chapitre 8 du budget ordinaire (Affaires juridiques), sous-programme 3 (Développement progressif et codification du droit international), pour le Programme de bourses de perfectionnement en droit international, les cours régionaux de droit international pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique et l'Amérique latine et les Caraïbes, et la Médiathèque de droit international.

36. Dans sa résolution 73/201, l'Assemblée générale a de nouveau prié le Secrétaire général de continuer à faire connaître le Programme d'assistance et d'inviter périodiquement les États Membres et les organisations, les institutions et les particuliers intéressés à verser des contributions volontaires pour financer le Programme ou à concourir par d'autres moyens à son exécution, voire à son élargissement. Des notes verbales ont donc été adressées aux États Membres en février et juillet 2019 pour appeler leur attention sur la résolution 73/201 et leur demander des contributions volontaires.

37. Depuis la publication du rapport précédent, des contributions volontaires ont été reçues pour les activités menées au titre du Programme d'assistance : a) des contributions pour le Programme d'assistance en général ont été versées par l'Arabie saoudite (5 000 dollars), la Chine (30 000 dollars), le Ghana (5 000 dollars), l'Iraq (3 000 dollars) et le Qatar (3 000 dollars) ; b) des contributions pour la Médiathèque de droit international des Nations Unies ont été versées par la Finlande (5 560 dollars), l'Irlande (5 500 dollars), la Pologne (5 000 dollars), le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (6 280 dollars) et la Slovaquie (5 726 dollars) ; c) la Finlande et l'Irlande ont versé respectivement 5 560 dollars et 5 500 dollars pour les cours régionaux de droit international des Nations Unies ; d) l'Irlande a versé 5 500 dollars pour le Programme de bourses de perfectionnement en droit international ; e) le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a versé 6 280 dollars pour le *Recueil de droit international : collection d'instruments*.

38. En ce qui concerne le Programme de bourses de perfectionnement en droit international, l'Académie de droit international de La Haye a fait bénéficier les boursiers de frais d'inscription réduits. La Fondation Carnegie a mis à disposition le lieu de formation, et les participants ont pu accéder à la Bibliothèque du Palais de la Paix, gérée par cette même fondation, où ils ont bénéficié d'une aide aux recherches. Le Greffe de la Cour internationale de Justice a mis des locaux et du matériel de bureau à la disposition du personnel de la Division de la codification et a fourni un appui administratif et logistique important au Programme.

39. En ce qui concerne le cours régional de droit international pour l'Afrique, l'Union africaine a contribué à le faire connaître, facilité son déroulement en offrant un appui durant le cours, organisé une visite de ses locaux et arrangé un exposé donné par sa Conseillère juridique. La CEA a mis à disposition le lieu de formation, des

bureaux pour le personnel de la Division de la codification, des services de restauration, des équipements, ainsi qu'un appui administratif et opérationnel important. Une bourse supplémentaire a été financée par des contributions volontaires.

40. En ce qui concerne le cours régional de droit international pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Gouvernement chilien a organisé une réception de bienvenue dans les locaux de la CEPALC, accueilli une cérémonie de clôture au Ministère des affaires étrangères et organisé une visite culturelle. La CEPALC a mis à disposition le lieu de formation et une salle pour la cérémonie d'ouverture, et fourni des bureaux pour le personnel de la Division de la codification, des services de restauration, des équipements, ainsi qu'un appui administratif et opérationnel important.

41. En ce qui concerne le cours régional de droit international pour l'Asie et le Pacifique, le Gouvernement thaïlandais a pris en charge les repas du soir en semaine et l'hébergement des participants, assuré le transport terrestre des participants et des conférenciers à Bangkok, accueilli un dîner de bienvenue et organisé deux visites culturelles. La CESAP a mis à disposition le lieu de formation et une salle pour la cérémonie d'ouverture, et fourni des bureaux et du matériel pour le personnel de la Division de la codification, des services de restauration, des équipements, ainsi qu'un appui administratif et opérationnel important.

42. Les entités ci-après ont fourni gracieusement des publications sur papier à distribuer aux participants lors d'une ou plusieurs de ces formations : le Ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce, la CEPALC, le Département de la communication globale et la Section des traités du Bureau des affaires juridiques.

*Dotation commémorative Hamilton Shirley Amerasinghe sur le droit de la mer*

43. Depuis la publication du rapport précédent, des contributions à la Dotation commémorative Hamilton Shirley Amerasinghe sur le droit de la mer ont été versées par l'Irlande (5 500 dollars) et Monaco (39 823 dollars).

## **B. Pendant l'exercice budgétaire 2020**

44. Conformément aux demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 73/201, des ressources d'un montant total de 1 131 500 dollars ont été proposées dans le budget ordinaire pour 2020 au chapitre 8 (Affaires juridiques), sous-programme 3 (Développement progressif et codification du droit international), pour mettre en œuvre les activités menées au titre du Programme d'assistance, à savoir le Programme de bourses de perfectionnement en droit international, les cours régionaux de droit international des Nations Unies pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique et l'Amérique latine et les Caraïbes, et l'enrichissement, la diffusion et l'actualisation de la Médiathèque de droit international des Nations Unies.

### **1. Programme de bourses de perfectionnement en droit international et cours régionaux de droit international des Nations Unies**

45. Les ressources inscrites au projet de budget-programme permettront de financer le Programme de bourses de perfectionnement en droit international et les cours régionaux de droit international des Nations Unies pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, et l'Amérique latine et les Caraïbes en 2020, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale sur ces questions. Elles permettront de financer les bourses (couvrant les frais de voyage et de logement, l'assurance maladie, les documents pédagogiques et une indemnité pour frais de subsistance) d'au moins

20 professionnels de pays en développement et de pays émergents afin qu'ils puissent suivre les cours, ainsi que d'organiser et de faciliter la tenue des formations.

46. La Division de la codification continuera de faire tout son possible pour augmenter le nombre de bourses financées au moyen du budget ordinaire pour le Programme de bourses de perfectionnement en droit international et les cours régionaux, de façon à pouvoir satisfaire autant que possible la forte demande de cours de droit international. Elle recueillera en outre des contributions volontaires afin de pouvoir offrir des bourses partielles ou complètes supplémentaires et, à chaque fois que possible, acceptera un nombre restreint de participants autofinancés.

## **2. Médiathèque de droit international des Nations Unies**

47. Les ressources prévues dans le budget-programme permettront de financer, au moyen des fonds réservés au personnel temporaire autre que pour les réunions, deux postes à plein temps [1 juriste de classe P-3 et 1 producteur vidéo de la catégorie des services généraux (Autres classes)] essentiels pour assurer l'enrichissement, la diffusion et l'actualisation de la série des conférences et des archives historiques de la Médiathèque de droit international des Nations Unies en 2020. Les ressources serviront également à enregistrer des conférences données en divers endroits par des conférenciers qui ne se rendent pas régulièrement à New York, ainsi qu'à acquérir les fournitures et le matériel techniques nécessaires.

48. Le Secrétaire général continuera de solliciter des contributions volontaires en espèces et en nature pour le Programme d'assistance, en particulier aux fins du financement de bourses supplémentaires pour les programmes de formation et du développement de la Médiathèque de droit international des Nations Unies, notamment par l'amélioration de l'accès à cette dernière depuis les pays en développement.

# **V. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international**

## **A. Composition**

49. Par sa résolution 70/116, l'Assemblée générale a nommé au Comité consultatif, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2019, les 25 États Membres suivants : Allemagne, Argentine, Canada, Chili, Chypre, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Ghana, Italie, Kenya, Liban, Malaisie, Mexique, Nigéria, Pakistan, Portugal, République-Unie de Tanzanie, Singapour, Slovaquie, Soudan, Tchèque, Trinité-et-Tobago et Uruguay.

50. Le mandat des membres actuels du Comité consultatif viendra à expiration le 31 décembre 2019. À sa soixante-quatorzième session, l'Assemblée générale nommera 25 États Membres, dont 6 États d'Afrique, 5 États d'Asie et du Pacifique, 3 États d'Europe orientale, 5 États d'Amérique latine et des Caraïbes et 6 États d'Europe occidentale et autres États, qui siégeront au Comité consultatif pendant quatre ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2023.

## **B. Examen du rapport du Secrétaire général par le Comité consultatif à sa cinquante-quatrième session**

51. La cinquante-quatrième session du Comité consultatif, qui s'est tenue le 8 octobre 2019, a été présidée par la Représentante permanente du Ghana auprès de l'Organisation des Nations Unies, Martha Ama Akyaa Pobee. M<sup>me</sup> Jessica M. Elbaz, Administratrice générale juriste à la Division de la codification, a assumé les fonctions de Secrétaire.

52. Les membres ci-après ont participé à la réunion : Argentine, Canada, Chili, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Ghana, Italie, Liban, Malaisie, Mexique, Nigéria, Portugal, République-Unie de Tanzanie, Singapour, Slovaquie, Soudan et Tchéquie. Les Pays-Bas et la Thaïlande ont participé en tant qu'observateurs et en leur qualité de pays hôte, respectivement du programme de bourses de perfectionnement en droit international et du cours régional de droit international des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.

53. La Secrétaire du Comité consultatif a fait une déclaration, dans laquelle elle a apporté un complément aux informations figurant dans le projet de rapport et appelé l'attention sur la poursuite du développement des activités menées au titre du Programme d'assistance. Elle a souligné que, pour la quatrième période à l'examen consécutive, la Division de la codification avait pu organiser les cours régionaux de droit international dans les trois régions (Afrique, Asie-Pacifique et Amérique latine et Caraïbes), grâce au financement du Programme par le budget ordinaire de l'exercice biennal 2018-2019. Elle a fait observer que le *International Law Handbook / Recueil de droit international* était la principale ressource utilisée pour les programmes de formation. Elle a souligné, en outre, que la Division avait entrepris de créer un réseau d'anciens participants à ces programmes et qu'elle continuait d'accroître la diversité linguistique et géographique et de tenir compte de la parité des sexes, en ajoutant des conférences sur le site Web de la Médiathèque de droit international des Nations Unies. À cet égard, la mise en ligne en 2018 de conférences en format audio et sous la forme de podcasts avait considérablement accru le nombre de nouveaux utilisateurs. La Secrétaire a également évoqué la mise au point de miniséries de conférences sur des grandes questions de droit international. Enfin, elle a abordé la nécessité de moderniser le site Web de la Médiathèque de droit international.

54. Le Comité consultatif a salué l'action que menait la Division de la codification pour exécuter et développer les activités lancées dans le cadre du Programme d'assistance. Il s'est félicité que le financement des activités prescrites pour 2019 au titre du budget ordinaire ait suffi pour l'exécution de toutes les activités prévues. Il s'est également félicité de l'accent qui avait été mis sur la parité des sexes, ainsi que sur la diversité géographique et linguistique, dans l'exécution des quatre programmes de formation en présentiel et par l'expansion de la Médiathèque de droit international des Nations Unies. Il a remercié la Division d'avoir contribué à la création du réseau d'anciens participants. Il a salué les efforts qui étaient faits pour diffuser les informations et les documents relatifs au droit international et il a envisagé d'étudier d'autres canaux de diffusion. Il s'est déclaré favorable à la poursuite des mesures visant à élargir l'accès à la Médiathèque de droit international, notamment l'amélioration de son site Web.

## Annexe

## Sites Web gérés par la Division de la codification

| <i>Site Web</i>   | <i>Adresse URL</i>  |
|---|---|
| Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international | <a href="http://legal.un.org/poa/">http://legal.un.org/poa/</a>   |
| Programme de bourses de perfectionnement en droit international   | <a href="http://legal.un.org/poa/ilfp/french/index.html">http://legal.un.org/poa/ilfp/french/index.html</a>                 |
| Cours régionaux de droit international des Nations Unies pour l'Afrique, pour l'Asie et le Pacifique et pour l'Amérique latine et les Caraïbes            | <a href="http://legal.un.org/poa/rcil/">http://legal.un.org/poa/rcil/</a>   |
| Séminaire de droit international des Nations Unies pour les États arabes  | <a href="http://legal.un.org/poa/seminar.html">http://legal.un.org/poa/seminar.html</a>                                     |
| Médiathèque de droit international des Nations Unies  | <a href="http://legal.un.org/avl/">http://legal.un.org/avl/</a>   |
| Portail des publications juridiques des Nations Unies   | <a href="http://legal.un.org/cod/publications.shtml">http://legal.un.org/cod/publications.shtml</a>                         |
| Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies  | <a href="http://legal.un.org/repertory">http://legal.un.org/repertory</a>   |
| Annuaire juridique des Nations Unies  | <a href="http://legal.un.org/unjuridicalyearbook/index_fr.shtml">http://legal.un.org/unjuridicalyearbook/index_fr.shtml</a> |
| Résumé des arrêts, avis consultatifs et ordonnances de la Cour internationale de Justice  | <a href="http://legal.un.org/icjsummaries">http://legal.un.org/icjsummaries</a>   |
| Résumé des arrêts, avis consultatifs et ordonnances de la Cour permanente de Justice internationale   | <a href="http://legal.un.org/PCIJsummaries">http://legal.un.org/PCIJsummaries</a>   |
| Recueil des sentences arbitrales  | <a href="http://legal.un.org/riaa">http://legal.un.org/riaa</a>   |
| Série législative des Nations Unies   | <a href="http://legal.un.org/legislativeseries">http://legal.un.org/legislativeseries</a>                                   |
| Codification et développement progressif du droit international   | <a href="http://legal.un.org/cod">http://legal.un.org/cod</a>   |
| Sixième Commission de l'Assemblée générale  | <a href="http://www.un.org/fr/ga/sixth/">www.un.org/fr/ga/sixth/</a>  |
| Commission du droit international   | <a href="http://legal.un.org/ilc">http://legal.un.org/ilc</a>   |
| Conférences diplomatiques (comptes rendus officiels des travaux)  | <a href="http://legal.un.org/diplomaticconferences">http://legal.un.org/diplomaticconferences</a>                           |
| Statut de Rome de la Cour pénale internationale   | <a href="http://legal.un.org/icc/">http://legal.un.org/icc/</a>   |
| Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation   | <a href="http://legal.un.org/committees/charter">http://legal.un.org/committees/charter</a>                                 |
| Comité spécial sur la responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies  | <a href="http://legal.un.org/committees/criminal_accountability">http://legal.un.org/committees/criminal_accountability</a> |
| Comité spécial sur l'administration de la justice à l'ONU   | <a href="http://legal.un.org/committees/admin_of_justice">http://legal.un.org/committees/admin_of_justice</a>               |

---

| <i>Site Web</i>  | <i>Adresse URL</i>  |
|--|---|
| Comité spécial créé par la résolution 51/210 de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1996  | <a href="http://legal.un.org/committees/terrorism">http://legal.un.org/committees/terrorism</a>                 |
| Comité spécial sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens   | <a href="http://legal.un.org/committees/immunities">http://legal.un.org/committees/immunities</a>               |
| Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale contre le clonage d'êtres humains à des fins de procréation                               | <a href="http://legal.un.org/committees/cloning">http://legal.un.org/committees/cloning</a>                     |
| Comité spécial sur la portée de la protection juridique offerte par la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé | <a href="http://legal.un.org/committees/safety_convention">http://legal.un.org/committees/safety_convention</a> |

---